

La Lettre Municipale

N° 12 Mai Juin Juillet 2010

Commune de BURLATS

La Mairie à votre service

Billet d'humeur

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi	Fermé au public	13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	Fermé au public
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

Informations

Incinération de végétaux coupés



Durant la période du 15 mai au 15 octobre, il est interdit aux propriétaires d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des espaces naturels combustibles.

En dehors de la période du 15 mai au 15 octobre, tout propriétaire qui désire brûler des végétaux coupés à l'intérieur et à moins de 200 mètres des espaces naturels combustibles, devra déposer une déclaration en mairie et recueillir le visa du maire au plus tard la veille de l'opération. La déclaration ainsi visée sera valable 7 jours. Le bénéficiaire doit en outre se conformer aux prescriptions suivantes :

- prévenir le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (18) le matin de l'opération.
- les végétaux devront être déposés en tas disjoints susceptibles d'être brûlés complètement dans la demi-journée.
- les distances de sécurité sont :
 - * 5 m entre les tas
 - * 10 m par rapport à la végétation environnante et ne pas se trouver à l'aplomb des arbres.
- les foyers doivent être situés de telle sorte que la fumée ne constitue pas une gêne sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- le feu ne doit être allumé que par temps calme et doit être surveillé en permanence jusqu'à son extinction complète.

Il y fait bon vivre ...

Chaque année, de plus en plus de touristes choisissent notre commune comme étape ou lieu de vacances. Les installations et les aménagements la rendent encore plus attractive. Bon nombre de personnes viennent aujourd'hui des communes avoisinantes pour passer une après-midi ou une journée de détente au bord de l'eau.

Au cœur du village, l'île et les bords de la rivière sont des endroits très prisés par les familles pour se détendre, pour pique-niquer et profiter de la fraîcheur.

Le Castres Burlats Canoë Kayak, grâce à son label d'activité de pleine nature, permet aussi de pratiquer une sortie familiale et sportive.

La découverte des monuments historiques et du patrimoine architectural avec le pavillon Adélaïde et ses expositions comble les amoureux d'art et d'histoire.

Un peu plus loin, les pêcheurs et les randonneurs profitent du réaménagement du Lac du Lézer. Le terrain de pétanque, l'aire de pique-nique et l'espace de jeux font le bonheur des familles.

Confortés par les échos de satisfaction, nous continuerons à œuvrer pour améliorer le cadre de vie sur tout le territoire de la commune.

Sophrologie

Les activités reprendront le **Lundi 13 Septembre** à la salle du foyer de Burlats de 14 h à 15 h .

Pour tout renseignement, contactez l'animatrice :
Ghislaine Cabrol 05.63.75.84.68

Bienvenue

LOGISERVICES

MULTI-TRAVAUX

un souci, un projet, n'hésitez pas...

LANDES PASCAL

06 46 54 46 79 05 63 35 63 61

n°SIRET : 522 272 434 000 13

Débat en Conseil Municipal du 25/03/10

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Tarifs de facturation eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs de facturation suivants à compter de juillet 2010 :

Distribution de l'eau

Abonnement 14,60 €

Consommation 2,0209 €/M3

Collecte et traitement des eaux usées 0,8018 €/M3

Il décide également de fixer à 0,63 € le M3 d'eau facturé par la Régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite.

Révision des tarifs de location salle de la papeterie

A compter du 1^{er} juin 2010, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs de location de la salle de la papeterie des Salvages :

Pour les particuliers résidant sur la Commune :

. week-end (du vendredi après-midi au lundi matin):400 €

. journée en semaine : 260 €

Pour les particuliers extérieurs à la Commune :

. week-end (du vendredi après-midi au lundi matin):670 €

. journée en semaine : 395 €

Pour les associations d'intérêt départemental ou à caractère humanitaire et les associations hors Commune à but non lucratif :

. week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)400 €

. journée en semaine : 260 €

Pour les associations communales, d'intérêt départemental ou à caractère humanitaire : 200 € pour certaines manifestations prévues dans le cadre d'un planning annuel établi par la commission « associations » et validé par le bureau municipal.

Pour les entreprises : journée en semaine : 500 €

Demandes de subventions :

Requalification du cœur historique du village, 3^{ème} tranche « rues piétonnes »

Afin de poursuivre la mise en valeur du cœur historique du village, le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Régional pour la réalisation de la 3^{ème} tranche de ce projet estimé à 145 810 € HT.

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général au titre du produit des amendes de police.

Travaux AEP Alimentation Hameau de la Ferrière

Dévolution

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation suivant la procédure adaptée en vue de la dévolution des travaux d'alimentation en eau potable du hameau de La Ferrière et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation de ces travaux qui sont estimés à 78 532 € HT.

Convention avec le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention avec le SDET pour la réalisation des travaux d'extension d'Eclairage Public aux abords de la Collégiale 2^{ème} tranche. Le montant de l'opération s'élève à 32 000 € TTC.

Création d'un espace polyvalent

Le Conseil Municipal délègue à la Communauté de Communes Sidobre Val d'Agoût la Maîtrise d'Ouvrage du programme de création d'un espace polyvalent situé aux Vignals et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches et à signer toutes les pièces relatives à cette délégation.

PASS FONCIER

Le Conseil Municipal décide d'étendre à 24 au lieu de 12 le nombre de subventions attribuées au titre du Pass Foncier pour le lotissement des Vignals et autorise Monsieur le Maire à procéder aux versements de subventions aux bénéficiaires et à demander l'aide correspondante à l'Etat et à la Région.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve les indicateurs relatifs à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine distribuée en 2009 et à la protection des ressources en eau.

Transfert du patus de la Rouquette

Suite à la demande de plusieurs habitants de la Rouquette, le Conseil Municipal :

- sollicite le transfert de la parcelle cadastrée section AY n°11 située au lieu-dit « La Rouquette » et correspondant à l'emprise de la place publique,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant ce transfert.

Vente bâtiment aux Salvages

Le Conseil Municipal décide de vendre à Monsieur MAYNADIER une partie du bâtiment de l'ancienne papeterie des Salvages moyennant le prix de 40 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié. Les frais correspondants (notaire, ...) seront à la charge de l'acquéreur ; les frais de géomètre seront pris en charge par la Commune.

Acceptation don SARL PAPVER

La SARL PAPVER, qui a réalisé et commercialise le lotissement des Vignals, a proposé de verser à la Commune un don de 25 000 € au titre du « mécénat d'entreprise ».

Le Conseil Municipal accepte ce don et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour encaisser cette somme sur le budget primitif 2010.

Signature Comodat avec Monsieur PAGANIN

Afin de permettre à la SARL Hydroélectrique des Salvages d'utiliser la cour intérieure du bâtiment de l'ancienne papeterie des Salvages, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer un comodat (prêt à usage) avec Monsieur Paganin.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 02 Septembre 20h30

Les compte-rendus des différents conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité et consultables au secrétariat de la mairie.

Travaux



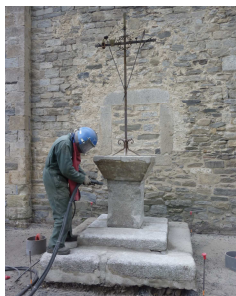
Voirie : sécurité

Quelques élus ont prêté main forte pour aider à l'installation de l'aménagement provisoire du retrécissement (voie unique sur 15 m avec priorité aux véhicules entrant) pour sécuriser l'entrée et la sortie du village au niveau de Cou-doux. Ce test permettra de savoir si un aménagement

définitif est envisageable.

Croix aux symboles

Comme pour le monument aux morts, un bon nettoyage était nécessaire avant de poser les pavés en granit tout autour de la croix.



Travaux au temple

D'importants travaux ont été réalisés à l'intérieur du temple : assèchement des

murs et du sol, peintures du plafond et des murs, mise aux normes de l'électricité en prévision d'un nouveau chauffage, création d'une sortie « issue de secours », nettoyage et rénovation du sol. Ce nouvel espace culturel et culturel a également été doté de 50 chaises.

Village Burlats

Les gros travaux touchent à leur fin : pavés, nouveau parvis, illumination, goudronnage sont terminés et les habitants vont enfin retrouver un peu de calme qui fait le charme de notre village. Nous les remercions de leur patience durant ces travaux. Les dernières finitions, traçage parking, mobilier urbain, espaces verts, seront réalisés très prochainement.



Avec nos élus

En visite à la crèche du Dicoso :

Outre la visite des superbes locaux et la rencontre avec la directrice, le président et le directeur de la communauté des communes de Sor-Agoût nous ont reçu afin de partager leur expérience relative au dossier de la crèche et en particulier du choix de gestion et de restauration.



Avec les élus départementaux

Thierry Carcenac, président du Conseil Général, nous avait invité à une réunion de travail cantonale le lundi 7 juin.



Ce fut l'occasion d'examiner et de présenter les dossiers relatifs aux projets communaux pour définir la

politique départementale d'aide aux collectivités. La matinée fut consacrée à des visites : zone d'activité de Plaisance à St Germier, Ecuries de St Jean de Vals, meubles Moss à Roquecourbe, scierie Bosc à Burlats, atelier granit Siguier à Lacrouzette. L'après-midi, une réunion de travail à la mairie de Roquecourbe clôtura cette journée.

Au Centre de Loisirs des Vignals

Depuis le 5 juillet, la vie du centre de loisirs a repris. Les enfants sont accueillis sur le site des Vignals pour partager des activités toujours aussi attractives. De nombreuses sorties variées ont été programmées et le centre affiche quasiment complet. L'équipe d'encadrement pilotée par Anne-Marie Cathala fait toujours preuve d'imagination pour proposer aux enfants des vacances ludiques et pédagogiques.



Transports scolaires

Comme chaque année, la municipalité consacre une partie de son budget aux transports scolaires. Pour l'année scolaire 2010-2011, le coût moyen par élève est de 1115 € qui sont répartis comme l'indique le tableau. Pour notre commune,

Familles	Commune	Conseil Général
75 €	150 €	890 €
6,7%	13,5%	79,8%

100 élèves, du primaire au secondaire, sont concernés. La municipalité consacre donc annuellement 15 000 € aux transports scolaires.



Vie locale : ça c'est déjà passé !!!

Vide greniers : aux Salvages

Le 16 mai, malgré un temps frisquet pour la saison, quelques averses et la concurrence des quartiers voisins (vide-greniers à Castres : Aillot, Bisséous, Parc des Expositions) les Salvages Passion ont réussi à rassembler plus de deux cents exposants. De nombreux chineurs sont venus à la recherche de la pièce rare, de l'objet insolite parfaitement inutile ou alors, pour le plus grand bonheur des enfants, acquérir le jouet dont on avait rêvé.



à Burlats, plus de chance pour les organisateurs qui ont bénéficié d'une météo clémente. La coopération entre le Racing Club Salvageois et Burlats Animation a permis, malgré les travaux en cours, à plus de cent exposants répartis dans tout le village de proposer de bonnes affaires à tous les amateurs.



Avec les peintres du moulin

Pavillon Adélaïde

Ca y est, la saison est lancée. Les amoureux d'arts ont pu découvrir l'exposition des élèves de l'école municipale des Beaux-Arts de Castres jusqu'à la mi-juin suivi de celle de l'association des

peintres du Moulin .

Rappelons que d'autres expositions dont vous pouvez lire le calendrier dans cette page se succéderont jusqu'au 20 septembre.



Vernissage de l'exposition de l'école municipale de Castres

Initié par Mr Lagassé, maire de Cambounés, le premier "Festi' Val d'Agoût" s'est déroulé le vendredi 4 juin dans la cour de la collégiale. Ce concert gratuit, réunissant des chanteurs locaux de talent comme Georges Vidal, Annabella, permet de revisiter des chansons françaises dont les refrains furent repris par le public visiblement conquis.



Fête des Salvages

Même si cette année, elle fut bien arrosée, les conditions atmosphériques ont contraint les organisateurs à ne jamais baisser les bras et faire preuve d'initiative pour maintenir durant trois jours un programme festif. Le groupe Manhattan a pu se produire à l'intérieur de la salle de la papeterie et les deux repas ont connu un franc succès. Encore une fois, félicitations à cette association dont les membres maintiennent les traditions malgré les difficultés et les aléas.



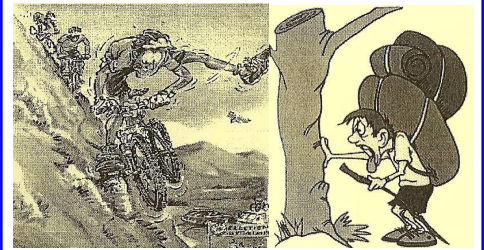
Festival Adélaïde

Les associations de la commune se sont mobilisées autour de Musiphiles pour proposer plusieurs concerts gratuits en plein air. Sur le parvis du pavillon, l'oeuvre de Fabrice Ramos ouvrit avec grand succès les festivités. Dans le coeur de la collégiale, l'harmonie Barral Lacrozette clôtura la soirée par son traditionnel concert.



Agenda des Associations

Dimanche 03 Octobre
La Nouvelle Salvageoise



10^{ème} Randonnée VTT : 20 ou 40 km

2^{ème} Rando Pédestre : 10 km

Inscriptions à partir de 8 h à la MJC
organisé par **Les Salvages Passion**

Samedi 09 Octobre 20 h 30

Loto Orphélide
Salle de la Papeterie

Musiphiles

Inscriptions dès maintenant pour la rentrée des ateliers musiphiles :
+ piano, batterie, accordéon,
+ chorale enfants de 6 à 14 ans en 2 niveaux,
+ ensemble vocal adulte
+ jardin musical en 2 niveaux (de 4 mois à 3 ans et de 4 ans à 6 ans).

Consulter notre site internet
www.musiphiles.asso.fr

Contact : Moulin des Sittelles
05 63 71 09 83

Expositions Pavillon Adélaïde

Art en ciel
Du 05 juillet au 25 juillet

Exposition itinérante
Pays Sidobre Monts de Lacaune
Bob Morse Philippe Deltour
du 31 juillet au 22 août

Association le phare de Mazamet
Oeuvres de Léon Diaz-Ronda
du 28 août au 20 septembre